

Livret d'accueil des futurs élèves de 6ème  
Rentrée scolaire 2025-2026

# COLLEGE MOZART

9 avenue Mozart, 78390 Bois d'Arcy  
Tél. : 01.34.60.10.09  
mail : 0780261k@ac-versailles.fr



# SOMMAIRE

Mot de bienvenue	_ page 3
Collège mode d'emploi	_ page 4
Des nouveaux visages	_ page 6
Des nouveaux lieux et temps de travail	_ page 8
De nouvelles règles	_ page 9
Bien vivre ensemble	_ page 10
Que dois-je faire si ...	_ page 12
La page des parents	_ page 13

# BIENVENUE AU COLLEGE !

En septembre, tu rentres en 6ème. Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte du collège où tu vas passer quatre ans de ta vie. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre : le collège est très différent de l'école primaire.

Ce livret a pour objectif de te présenter rapidement (ainsi qu'à ta famille) ces nouveautés ainsi que de te fournir d'autres informations.

Garde-le, il te servira de guide.


N'hésite surtout pas à nous interroger ou à nous confier tes inquiétudes. Nous saurons te renseigner ou t'orienter vers la personne qui pourra répondre à tes questions.

Sers-toi de ce guide pour présenter à tes parents ce que tu vas vivre en 6ème.

Pour eux aussi ton arrivée au collège est un moment important.

**LE PERSONNEL DU COLLÈGE TE SOUHAITE  
UNE EXCELLENTE ANNÉE DE SIXIÈME**

# LE COLLEGE, MODE D'EMPLOI

Les élèves de 6ème de l'an dernier vont t'aider à comprendre les changements qu'il y a entre la primaire et le collège. Dès que tu verras cette bulle  en haut de la page, ce sont tes camarades qui te disent ce qu'ils ont pu remarquer à leur arrivée au collège.

- Le matin, les cours commencent à 8h25 ou 9h25, selon ton emploi du temps. Tu dois faire bien attention à arriver avant que le portail ne soit fermé, sinon, tu auras un retard dans ton carnet de liaison ! Il est ouvert de 8h15 à 8h25 et de 9h20 à 9h25.
- Quand tu arrives le matin, tu peux déposer ton vélo ou ta trottinette dans le garage à vélo. Il faut que tu penses à avoir un antivol !
- Les horaires du collège sont différents de ceux de l'école primaire : les récréations sont plus courtes et toutes les heures, tu changes de salle... Et de professeurs ! Une sonnerie retentit en début et en fin de chaque cours. Le collège est grand, alors au début, on a un peu peur de se perdre... Mais tes camarades plus grands seront là pour t'aider, comme le service de Vie Scolaire et les professeurs !
- Le Service de Vie Scolaire, tu ne le connais pas encore. Il y a un Bureau de Vie Scolaire, au rez-de-chaussée où les assistants d'éducation (AED) peuvent t'accueillir pour répondre à tes questions, pour prendre ton carnet de correspondance pour justifier tes absences ou tes retards, pour t'aider dans ta vie au collège. On voit aussi les AED dans la cour, aux récréations, au portail, à la cantine, dans les couloirs... On peut leur parler, ils sont toujours à notre écoute.
- Dans le service de Vie Scolaire, il y a aussi les CPE. Ne crois pas tout ce qu'on te dira, elles ne sont pas là que pour nous mettre des heures de retenue ! On peut aller leur parler dès qu'on a un problème et elles nous aident à trouver des solutions.
- Au collège, tu vas aussi apprendre à t'organiser tout(e) seul(e), car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail. Tu auras un casier pour organiser ton sac, un agenda pour organiser tes devoirs, un carnet de correspondance pour avoir toutes les informations nécessaires au collège, une carte de cantine pour passer le midi.
- Au collège, il y a plus d'élèves que dans les écoles primaires. Alors parfois, dans les couloirs, la cour, les rangs, le réfectoire, on se retrouve entouré de beaucoup de monde. Et comme en 6èmes, on est les plus jeunes, ce n'est pas toujours évident. Ne t'inquiète pas, tu vas vite t'y habituer, et les grands font attention à nous !

Au collège, tu auras 4 grands objectifs à atteindre :

**UN PARCOURS SEREIN**  
**LE BIEN VIVRE ENSEMBLE**  
**OBTENTION D'UN PREMIER DIPLOME**  
**ORIENTATION REUSSIE**

# LES ENSEIGNEMENTS EN 6ÈME

FRANÇAIS ..... 4H30 / SEMAINE

MATHÉMATIQUES ..... 4H30 / SEMAINE

LANGUE VIVANTE (ANGLAIS) ..... 4H / SEMAINE

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ..... 3H / SEMAINE

SVT / PHYSIQUE-CHIMIE ..... 3H / SEMAINE

ARTS PLASTIQUES ..... 1H / SEMAINE

EDUCATION MUSICALE ..... 1H / SEMAINE

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ..... 4H / SEMAINE

ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS ..... 1H / SEMAINE

HEURES DE VIE DE CLASSE ..... 10H / AN

# LES NOUVEAUX VISAGES



## **Cheffe d'établissement (ou Principale du collège)**

- est responsable du collège et en assure la sécurité.
- organise le travail des adultes et des élèves.
- prend toutes les décisions importantes concernant la vie du collège.

## **Principal(e) Adjoint(e)**

- aide le chef d'établissement dans toutes ses missions.

## **Secrétaire Générale**

- gère le budget du collège, achète les fournitures et les manuels scolaires, organise les budgets des sorties...

## **Conseillères Principales d'Education (CPE)**

- sont responsables du service de vie scolaire.
- assurent la liaison entre l'établissement et les familles, avec les assistants d'éducation (AED)
- veillent à ce que tout se passe bien en dehors des cours.

## **Assistants d'éducation (AED)**

- surveillent les élèves pendant les heures de permanence, les récréations et à l'heure du repas le midi.
- veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité des élèves.
- contrôlent les absences et les retards des élèves.
- peuvent encadrer le dispositif Devoirs Faits.

## **Secrétaires**

- s'occupent de la gestion administrative du collège, des inscriptions, des dossiers.
- travaillent de façon privilégiée avec la Direction.
- fournissent les documents administratifs.

## **Agents**

- chargés de l'entretien du collège et d'assurer aussi le service de la demi-pension. Leur travail permet d'avoir un établissement propre et bien entretenu pour que chacun travaille dans les meilleures conditions.

**> N'oublie pas de les saluer, aide-les dès que tu le peux et respecte leur travail !**

### **Professeur(e) principal(e)**

- est «responsable» de ta classe, et la suit plus particulièrement. Tu peux t'adresser à lui ou elle en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander... Tes parents peuvent aussi demander à le ou la rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

### **Professeur(e)s**

- Il y a un professeur pour chaque matière et chacun a ses méthodes et sa façon d'enseigner.

### **Professeur(e) documentaliste**

- est responsable du Centre de Documentation et d'Information (CDI).
- enseigne les méthodes de recherche documentaire et la maîtrise de l'information.
- informe les enseignants et les élèves sur les nouveautés au CDI
- propose ou participe à des projets pédagogiques autour de la lecture, les médias, la culture,...

### **Psychologue de L'Education Nationale (Psy EN)**

- conseille et accompagne les élèves et leurs familles dans l'élaboration du projet d'orientation (entretiens, questionnaires d'intérêts, séances d'information, ateliers, etc.)
- écoute, informe et élabore les modalités d'aides en vue d'une meilleure adaptation scolaire.
- participe aux actions de prévention auprès d'élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap et en rupture scolaire.

### **Infirmière scolaire**

- participe aux actions de prévention envers les élèves.
- met en place les PAI (projet d'accueil individualisé).
- donne les premiers soins aux élèves.

### **Assistante sociale**

- rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres, et les aide à trouver des solutions.
- peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quelle que soit leur importance. Elle a un rôle d'écoute, de soutien et de prévention.

# DES NOUVEAUX LIEUX ET TEMPS DE TRAVAIL



## La salle d'étude ("la perm")

Il y aura peut-être dans ton emploi du temps des heures de permanence (ce sont des moments où tu n'as pas de cours). Pendant cette heure, tu dois te rendre en salle de permanence pour y faire ton travail personnel. Tu y seras accueilli(e) par un(e) assistant(e) d'éducation qui pourra t'aider dans ton travail.

Cette heure doit te permettre de t'avancer dans ton travail. N'oublie pas que pour y travailler correctement, il faut respecter le calme.

## Le CDI

Il est ouvert selon l'horaire affiché. Tu peux profiter de tes moments libres pour y aller. Tu peux avoir accès à des livres, des magazines, des BD, des mangas, des ordinateurs, au réseau internet et à différents logiciels. Tu peux y travailler seul(e), en groupe, demander de l'aide pour ton travail au professeur(e) documentaliste ou tout simplement lire pour ton plaisir. Un règlement particulier du CDI est remis aux élèves en début d'année.

## Les semaines A et B

Une semaine sur deux, l'emploi du temps de la classe peut alterner. Tu auras un emploi du temps pour les semaines paires et impaires notées A et B. Le planning des semaines sera dans ton carnet, sur la dernière page.

## Les groupes

Dans certaines matières, il peut y avoir des groupes. Tes professeurs t'expliqueront le fonctionnement.

## Le rangement des élèves dans la cour

Tu dois te ranger :

- En début de demi-journée et après les récréations, à l'emplacement réservé à ta classe dans la cour.
- Entre deux cours, devant ta salle de cours où tu attends ton professeur(e) dans le calme.

## Régime des sorties

Au collège, suivant le choix de tes parents, tu seras autorisé(e), ou pas, à quitter le collège sur le temps du midi et en fin de journée en cas d'absence imprévue d'un(e) professeur(e).

## La communication au collège

Le jour de la rentrée, on va te donner ton carnet de correspondance. Tu va devoir l'avoir avec toi tous les jours et le montrer aux AED et CPE dès que tu entres ou sors du collège. C'est comme ton passeport !

En dehors du carnet de correspondance, il y a aussi l'ENT (Néo/Pronote) dont les codes te seront donnés en début d'année : tu pourras accéder au cahier de textes de ta classe, à tes notes, à ton emploi du temps. Tes parents aussi auront des codes d'accès ! et le site du collège :

<https://clg-mozart-boisdarcy.ac-versailles.fr/>

Ils contiennent de nombreuses informations très intéressantes et ils permettent d'annoncer les évènements à venir !

Le site sert davantage à communiquer des informations d'ordre général.

N'oublie pas de le consulter régulièrement avec tes parents

# DES NOUVELLES REGLES

Le règlement intérieur est la loi du collège et il...

- énonce les règles que tous doivent respecter.
- fixe les horaires et les règles de sécurité en vigueur dans le collège.
- est voté tous les ans par le conseil d'administration.
- doit être **lu et signé** par toi et ta famille dans ton carnet de correspondance ; cela vous engage à respecter ses règles.

## Rappel :

Tous les élèves disposent de **droits** : droit à l'enseignement, droit de s'exprimer, droit au respect et à la sécurité.

Tous les élèves ont des **devoirs** : être présents à tous les cours, être à l'heure, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens qui sont à leur disposition...

**« Respecter les règles, c'est comprendre qu'elles sont nécessaires et accepter de les suivre. »**

Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prises en rapport avec la gravité de l'acte commis. Les punitions et les sanctions sont individualisées.

## Le carnet de correspondance (ou carnet de liaison)

Le carnet est l'outil indispensable qui assure la bonne circulation des informations entre le collège et les familles. Tu y reporteras les informations portées à la connaissance des parents : les réunions, les visites, les déplacements de cours...

Ce carnet te sera remis gratuitement le jour de la rentrée.

Il devra être complété et signé par tes parents, muni d'une photo d'identité et couvert d'un plastique transparent. Aucune marque personnelle n'y sera portée, c'est un document que tu dois avoir toujours dans ton sac.

Il te faudra le présenter aux assistants d'éducation pour pouvoir entrer et sortir du collège et à tes enseignant(e)s chaque fois qu'ils te le demanderont.

**C'est ton « passeport scolaire ».**

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

Un temps d'accueil en septembre est consacré aux classes de 6èmes pour permettre une meilleure intégration et une meilleure connaissance du collège... Et des nouveaux camarades !

Dès le début de l'année, tu découvriras :

## **Les délégués de classe et leur rôle**

Ce sont des élèves élus par leur classe en début d'année pour représenter l'ensemble de leurs camarades. Parmi les candidats, les deux élèves qui obtiennent le plus de voix sont élus. Ils sont les porte-paroles des élèves. Ils sont là aussi pour parler des problèmes collectifs : problèmes de discipline, organisation de la classe, conflit entre élèves etc.

## **L'association sportive**

Chaque année, l'association sportive fait sa rentrée pour le plaisir de tous les élèves. Si tu as envie de pratiquer des activités sportives tous les mercredis après-midis et de participer à des compétitions, alors ne perds pas de temps, rejoins l'AS !

## **Avoir une bonne ambiance**

Au collège, comme dans la vie, il peut y avoir des disputes, des insultes, des bagarres entre les élèves et même des tensions avec les enseignant(e)s. Il ne faut pas hésiter à en parler : le dialogue est la seule méthode pour sortir des situations de conflit ou d'incompréhension.

# QUE DOIS-JE FAIRE SI...

**Je suis perdu(e) :** pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu(e) au début de l'année. Demande au bureau de la vie scolaire et les AED (assistant(e)s d'éducation) t'aideront à retrouver ta classe.

**Je suis en retard :** Tu dois alors te présenter au Bureau de la vie scolaire et donner ton carnet afin que le retard soit notifié dedans et que tes parents puissent en prendre connaissance et le justifier. Les retards sont comptabilisés et leur accumulation est punie par une heure de retenue. Si les retards persistent, d'autres mesures peuvent être prises.

**Je suis malade / Je ne me sens pas bien :** demande à tes parents ou à un responsable d'appeler le collège au plus vite pour nous avertir du motif de ton absence et de sa durée. Quand tu reviendras au collège, tu passeras à la vie scolaire pour présenter un billet d'absence signé par tes parents (même s'ils ont déjà appelé).

Si tu es malade au collège, l'infirmière sera là pour te recevoir, mais tu dois d'abord passer par le bureau de la vie scolaire.

**J'ai un rendez-vous médical la semaine prochaine :** n'attends pas le dernier moment pour prévenir la vie scolaire. Dès que tu connais la date et l'heure de ton rendez-vous, signale-le au bureau de la vie scolaire qui t'expliquera ce que tu dois faire. Un adulte devra obligatoirement venir te chercher si ce RDV a lieu pendant les cours prévus à l'emploi du temps.

**J'ai une dispense d'EPS :** Tu dois apporter le document fournit par ton médecin aux CPE, dès que possible. Ta dispense sera transmise à ton enseignant d'EPS qui décidera si tu assistes au cours (sans pratiquer l'EPS), si tu restes en salle d'études ou si tu peux rentrer chez toi.

**J'ai un problème avec mon casier :** adresse-toi aux AED ou aux CPE.

**Un(e) camarade me confie un problème ou se fait embêter :** ne garde pas ça pour toi, parles-en à un adulte et il saura aider et accompagner ton ou ta camarade.

# LA PAGE DES PARENTS

Votre enfant entre en sixième. Ce livret d'accueil a pour but de l'aider à surmonter d'éventuelles inquiétudes ou interrogations et de faciliter son intégration.

Nous vous invitons à le lire avec lui et à le conserver.

Un élève entrant en sixième ne peut pas être immédiatement autonome. L'acquisition de l'autonomie se fera progressivement. **Votre présence à ses côtés est donc indispensable.**

Afin de donner les meilleures chances à votre enfant voici quelques suggestions :

- L'emploi du temps de votre enfant pourrait être affiché dans la chambre afin de mieux gérer travail et matériel.
- La préparation du cartable/sac devrait se faire la veille et non le matin avant de partir. Durant les premières semaines de classe, votre aide sera très précieuse.
- Le matériel de base (feuilles, stylos, colle, ciseaux, règle, crayons de couleur ou feutres...) est indispensable dans le cartable et le matériel spécifique à chaque discipline, en quantité suffisante, et en bon état jusqu'à la fin de l'année. Pensez à le vérifier régulièrement !
- Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement. Il est obligatoire de les couvrir.
- Le cahier de textes/L'agenda doit être rempli obligatoirement par les élèves. En complément vous pourrez consulter le cahier de textes en ligne, saisi par les enseignant(e)s. **Attention le cahier de textes/l'agenda papier prime.**
- Le carnet de correspondance est la pièce d'identité de votre enfant au collège. Il doit toujours l'avoir en sa possession. Ce carnet est l'intermédiaire entre le collège et les familles. Nous vous invitons à le consulter au moins une fois par semaine. En cas de problème, n'hésitez pas à l'utiliser pour prendre rendez-vous avec les professeurs.
- Le site du collège est un outil important de communication : **<https://clg-mozart-boisdarcy.ac-versailles.fr/>**

Un lien vous permet aussi d'accéder à l'ENT NEO/PRONOTE. Pour cette utilisation, un code personnel vous sera donné en début d'année scolaire lors de la réunion de rentrée. Vous accéderez au cahier de textes de votre enfant, aux résultats, à son emploi du temps, à ses absences éventuelles et/ou retards. Il constitue le moyen privilégié de communication entre le collège et les responsables légaux, par exemple, pour signaler des absences éventuelles d'enseignants. Les modifications d'emploi du temps seront consultables sur NEO, doublées d'une information dans le carnet de correspondance jusqu'en octobre pour les classes de 6ème.

# LA PAGE DES PARENTS

Les dates des différentes réunions vous seront communiquées par l'intermédiaire du carnet de correspondance. A l'issue de chaque conseil de classe, un bulletin trimestriel est disponible en ligne ainsi que sur EduConnect. Au 1er trimestre, une réunion est organisée avec le professeur principal pour la remise du bulletin. Aux 2ème et 3ème trimestres, un exemplaire est remis à votre enfant. Les comptes-rendus rédigés par les associations de parents d'élèves seront mis sur NEO.

## De l'école au lycée ...

Le temps du collège est aussi celui de la puberté. Durant cette période de transformations physiques et psychiques que traverse l'adolescent(e), le rapport à soi, aux autres et au monde, se trouve modifié : les « adaptations » nécessaires à cette évolution se font, la plupart du temps, à travers ce qu'il est convenu d'appeler « la crise d'adolescence ».

Il existe cependant des adolescent(e)s pour lequel(le)s cette période crée un véritable mal-être, voire une souffrance. Le mal-être est une notion subjective qui peut s'exprimer à travers une diversité de comportements et de manifestations.

Toute inquiétude de la part des parents est légitime. Si vous en éprouvez le besoin, vous pouvez nous en parler.

Également, si votre enfant vous fait part de moqueries dont il serait victime, pensez à nous en informer dès que possible. La plupart du temps, l'intervention rapide des adultes permet de régler des situations avant qu'elles s'enveniment.

# LE MEMENTO DES PARENTS

## VIE SCOLAIRE

### Je souhaite connaître l'emploi du temps de mon enfant

- > Consulter le carnet de correspondance de votre enfant
- > Se connecter à Néo/Pronote pour les réactualisations

### Je souhaite prévenir une absence programmée ou imprévue, un retard

- > Appeler le collège le plus tôt possible et demander le Service de Vie scolaire ou envoyer un mail via Néo/Pronote
- > Compléter le coupon prévu du carnet de correspondance que votre enfant devra remettre à la Vie Scolaire dès son retour au collège

### Je souhaite dialoguer autour d'un sujet de vie scolaire

- > Appeler le collège et demander le service de vie scolaire ou les CPE
- > Envoyer un mail via Néo/Pronote ou à l'adresse suivante :  
vie-scolaire1.0780261K@ac-versailles.fr

## SECRETARIAT

### Je souhaite obtenir un document administratif (inscription, déclaration d'accident, ASSR, certificat de scolarité, etc.)

- > Appeler le collège et demander le secrétariat
- > Envoyer un mail à l'adresse mail de l'établissement avec votre demande et les Nom, Prénom et classe de votre enfant.

### Je souhaite obtenir un RDV avec la Direction

- > Appeler le collège et demander le secrétariat
- > Envoyer un mail à l'adresse mail de l'établissement avec votre demande et les Nom, Prénom et classe de votre enfant.

### Je souhaite prévenir un changement de coordonnées

- > Appeler le collège et demander le secrétariat
- > Envoyer un mail à l'adresse mail de l'établissement avec votre demande et les Nom, Prénom et classe de votre enfant.

### Je souhaite obtenir des informations concernant l'orientation, les examens, les bourses

- > Appeler le collège et demander le secrétariat
- > Envoyer un mail à l'adresse mail de l'établissement avec votre demande et les Nom, Prénom et classe de votre enfant.

**Attention : Les justificatifs d'absences, de retards ou autorisations de sortie exceptionnelles envoyées au secrétariat ne seront pas traitées. Cela doit être envoyé au service de Vie Scolaire.**

## TRAVAIL SCOLAIRE

### Je souhaite prendre connaissance des devoirs de mon enfant

- > Consulter l'agenda papier de votre enfant
- > Se connecter à Néo/Pronote (Attention : l'agenda papier prévaut sur Pronote !)

### Mon enfant est en difficultés dans une matière

- > Prendre RDV avec l'enseignant concerné par un mot dans le carnet de correspondance ou via la messagerie Néo/Pronote afin de comprendre l'origine des difficultés et obtenir des conseils d'accompagnement.

### Je souhaite faire le point sur la scolarité de mon enfant

- > Prendre RDV avec le professeur principal par un mot dans le carnet de correspondance ou via la messagerie Néo/Pronote

### Mon enfant rencontre des difficultés de comportement

- > Prendre RDV avec le professeur principal et/ou la CPE par un mot dans le carnet de correspondance ou via la messagerie Néo/Pronote (contact téléphonique possible avec la CPE via l'accueil de l'établissement) afin de trouver ensemble une stratégie lui permettant de rectifier ceci.

### Je désire aider mon enfant dans son travail personnel

- > Prendre RDV avec le professeur principal par un mot dans le carnet de correspondance ou via la messagerie Néo/Pronote pour obtenir des conseils de méthodes de travail ou inscrire votre enfant au dispositif Devoirs Faits.

## Pôle Médico-Social / Orientation

### Mon enfant à un problème de santé ponctuel ou de longue durée

- > Appeler le collège et demander à parler à l'infirmière scolaire
- > Contacter l'infirmière scolaire via Néo/Pronote

### Vous rencontrez des difficultés financières (sortie scolaire, restauration, matériel pédagogique, ...) ou familiales

- > Appeler le collège et demander à parler à l'assistante sociale

### Vous souhaitez connaître les différentes formations après le collège pour aider votre enfant à préparer son futur métier

- > Joindre la psychologue de l'Education Nationale pour prendre RDV via la messagerie Néo/Pronote, en appelant le collège sur ses jours de présence ou via le CIO